Défaite!

Autor(en): **Bezençon, Hélène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1984)**

Heft 745

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1017139

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RHÔNE-RHIN

Un mythe à l'eau

Dans *Le Cheminot*, Michel Béguelin a signé un éditorial décapant sur le canal transhelvétique. Il l'enterre ou le noie (comment dit-on pour un canal?) et titre, pour ce constat de décès, «Feu le canal transhelvétique».

Venant du secrétaire syndical des cheminots, l'envoi de ce faire-part paraîtra suspect: peur viscérale d'un mode de transport concurrent. On aurait tort pourtant d'en rester à ce simple réflexe de défense.

Dans le canton de Vaud, le canal est un mythe national; une manière de se sentir, un peu, au centre de l'Europe, d'éprouver la fierté d'appartenir aux deux versants fluviaux, d'être à Pompaples au milieu du monde. Peut-être y a-t-il aussi quelque chose d'aqueux dans l'imagination profonde des Vaudois.

Mais les mythes, pour rester utiles à la conscience collective, exigent des adaptations et un rajeunissement de l'imagerie.

Or d'un seul point de vue réaliste, on observe:

— une crise sévère de la petite batellerie française; signe des temps: les mariniers se défendent en bloquant les canaux devenus, à la belle saison, voies pour navigation de plaisance!

— le déclin des industries lourdes, à matériaux pondéreux: fer et charbon;

— enfin, le transhelvétique, sur sol vaudois, présenterait un bilan énergétique défavorable; si tel n'était pas le cas, il serait bon qu'on publie les chiffres. Ce bilan doit être établi en tenant compte de la nécessité de pomper des quantités d'eau importantes pour alimenter les écluses à grand gabarit, le débit naturel des rivières, Venoge ou Nozon, ne pouvant plus y suffire. Quelle énergie nécessaire par tonne, non pas pour propulser le chaland, mais pour alimenter les bassins?

Assez de faits nouveaux donc pour rouvrir sérieusement le dossier.

Michel Béguelin relance aussi le débat de manière constructive par une suggestion concrète. Il propose de soutenir l'idée d'un aménagement du Rhône, de l'est de Lyon à Verbois (on sait que le barrage de Génissiat, depuis trente ans, est équipé à cette fin). La Suisse disposerait ainsi avec Bâle de deux accès à la mer libre. Ce serait heureux pour l'indépendance de son ravitaillement national, ce serait bénéfique aussi pour la Suisse romande.

D'autre part la liaison Rhône-Rhin a été engagée (à quel rythme?) par la France. D'emblée, le canton du Jura a prévu d'aménager sur son parcours un port national, à Bourogne, proche de quelques kilomètres de sa frontière.

Enfin, la navigation fluviale peut être envisagée aussi dans le cadre d'un trafic marchandise Nord-Sud, le jour où se posera la question d'un nouveau tunnel de base au Gothard. La ligne du Simplon est déjà une ligne de plaine. Il serait meilleur marché d'amener, en liaison avec les transports fluviaux remontant l'Aar, si possible jusqu'à Yverdon, le maximum de trafic sur cet axe ouest.

Le mythe du transport du vin de Gollion, par voie d'eau, de Cossonay à Soleure n'est plus adapté, après deux siècles, aux nouvelles données économiques.

Mais la navigation fluviale reste à l'ordre du jour: navigabilité du Rhône jusqu'à Genève, port jurassien de Bourogne, trafic Nord-Sud.

Cette énumération montre à l'évidence que les intérêts de la Suisse romande sont prédominants. Ils devraient être présentés comme tels. Du mythe au réalisme.

A. G.

RADIO SUISSE ROMANDE

Un chef a parlé

Donc la Radio suisse romande émerge à peine d'une réorganisation qu'elle se replonge dans une refonte des structures. Voici donc la première et la deuxième chaîne, chacune avec son chef; et en prime, quatre domaines, chacun avec son chef, l'information, l'animation, le «parlé» et la musique. Il fallait y penser.

L'expérience est à peine sur les rails et les nouveaux responsables à peine entrés en fonctions que les coups durs s'annoncent.

Blaise Curchod, depuis quelques mois seulement à la tête de la première chaîne, est hors de combat pour plusieurs semaines. Un intérim s'impose inévitablement, d'autant plus délicat à assurer que la nomination de Curchod n'était pas allée sans créer des bouleversements douloureux dans le précédent organigramme de la radio.

Bref, dans une circulaire datée du 28 septembre dernier, le directeur de la Radio-Télévision suisse romande, René Schenker, précise les nouvelles responsabilités. Trois points principaux, que nous vous rapportons comme nous les avons lus:

1. «M. Jacques Donzel, chef du domaine Animation, assumera l'intérim et sera appelé par conséquent à prendre certaines (sic) décisions.»

2. «Une partie des tâches actuelles de M. Curchod ont été déléguées à MM. Donzel et Tschopp (chef du domaine Information. Réd.), ainsi que sur les membres de son état-major.»

3. «J'assumerai personnellement des responsabilités de la chaîne RSR 1 si M. Donzel s'adresse à moi et surtout en cas de difficultés particulières.»

Toutes réclamations, suggestions et remarques en vingt exemplaires. Pour être plus sûr que le bon chef puisse en référer à qui de droit.

MOTS DE PASSE

Défaite!

Battue
la mesure
cède.

H. B.